

Le Service Pensions rouvre les Pointpensions, désormais sur rendez-vous via le numéro spécial Pension gratuit 1765 (communiqué de presse – 03.09.21)

Les Pointpensions du Service Pensions reprendront progressivement et en toute sécurité à partir du 6 septembre. Petite nouveauté : tous les Pointpensions, y compris ceux dans les communes, se tiendront désormais uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fera en appelant gratuitement le numéro spécial Pension 1765. Grâce à ce système de rendez-vous, on évite que le citoyen doive patienter ou se déplacer inutilement. Cette mesure permet aussi à nos consultants pension de préparer le dossier de pension.

Le Service Pensions rouvre ses Pointpensions internes et externes à partir du 6 septembre 2021.

Les Pointpensions organisés dans les bureaux du Service Pensions étaient ouverts sur rendez-vous depuis un certain temps. Désormais, nous redémarrons, en toute sécurité, également progressivement les Pointpensions externes, en concertation avec nos partenaires locaux. Le Service Pensions est présent dans 1 commune sur 3. Vous trouverez un aperçu sur www.pointpension.be.

Comment prendre un rendez-vous ?

Concrètement :

- Appelez le Numéro spécial Pension gratuit 1765.
Dans la plupart des cas, nous pouvons répondre à vos questions par téléphone.
- Ne pouvons-nous pas vous aider par téléphone ? Nous fixerons alors un rendez-vous avec un consultant pension dans un Pointpension proche de chez vous.

Les avantages des visites sur rendez-vous ?

- pas de déplacement inutile ;
- pas de file d'attente ;
- notre consultant pension peut préparer votre dossier à l'avance.

Nous revenons petit à petit à la normale. C'est bien. Le fait que, grâce à cela, les gens puissent être aidés encore plus rapidement et plus concrètement me rassure. Savoir où en est leur pension et leur dossier de pension est extrêmement important pour les citoyens. C'est pourquoi ces Pointpensions jouent un rôle crucial dans nos services.

Karine Lalieux, ministre des Pensions

Quelles sont les autres manières de contacter le Service Pensions si j'ai des questions ?

Le moyen le plus rapide : rendez-vous sur www.mypension.be

Quand puis-je prendre ma pension ? Quel montant vais-je recevoir ? Comment demander ma pension ? Quand ma pension est-elle payée ?

Les réponses à toutes ces questions et bien d'autres se trouvent sur www.mypension.be.

Grâce à mypension.be, vous pouvez aussi gérer vos données et consulter votre correspondance avec le Service Pensions.

(Lisez plus ci-dessous)

**Visitez notre site Web www.sfpd.fgov.be**

- Notre site Web est une mine d'informations sur le calcul et le paiement des pensions.
- Posez votre question en ligne via notre formulaire de contact : www.sfpd.fgov.be/fr/formulaire-de-contact.

Appelez notre Numéro spécial Pension :

- 1765 en Belgique (gratuit)
- +32 78 15 1765 depuis l'étranger (payant)

Le Numéro spécial Pension est accessible tous les jours ouvrables de 8.30 h à 12.00 h et de 13.00 h à 16.00 h (le lundi, jusqu'à 17.00 h).

La crise sanitaire a montré que nous pouvons répondre à la plupart des questions ou réaliser des procédures (telles que la demande de pension) par téléphone.

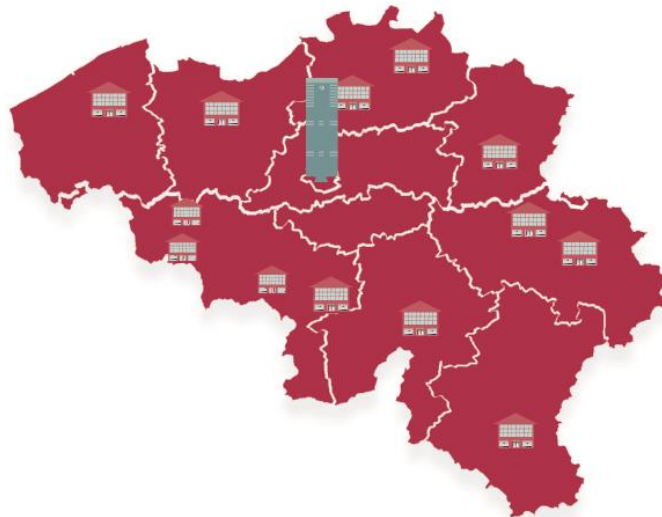
Envoyez-nous un courrier

Notre adresse : Service fédéral des Pensions
Tour du Midi
Esplanade de l'Europe 1
1060 BRUXELLES
BELGIQUE

Important : Lors de tout contact avec nos services, assurez-vous d'avoir votre **numéro du Registre national** à portée de main ! Vous trouverez ce numéro sur votre carte d'identité.

Annexe

Le Service Pensions possède 13 Pointpensions dans ses propres bureaux en dehors de Bruxelles et un Pointpension (bilingue) à la Tour du Midi.



Le Service Pensions organise aussi des Pointpensions hors de ses bâtiments, dans une commune sur 3.

(Lisez plus ci-dessous)



Etat des lieux au 02.09.2021 :

- 148 communes redémarrent leur Pointpension en septembre
- 31 en octobre

Les villes et communes ont repris la communication sur leurs propres canaux (exemple de la commune de Viroinval) :

RÉOUVERTURE DU « POINT PENSION » À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

Le « Point pension » qui avait lieu chaque 4ème jeudi du mois au Centre Administratif à 5670 NISMES reprendra en toute sécurité à partir du jeudi 23 septembre 2021.

NOUVEAUTÉ : Le « Point pension » se fera **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** afin de vous éviter d'une part, de devoir patienter et d'autre part, de permettre à l'expert pension, de préparer votre dossier.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

A partir du 23 août 2021, il sera possible de réserver les premiers rendez-vous. Pour cela, nous vous invitons à former le numéro spécial « pensions » **1765**

Votre interlocuteur vous demandera la raison de votre visite afin de déterminer si cela peut éventuellement être réglé par téléphone et vous évitez ainsi un déplacement inutile.

Si le rendez-vous est nécessaire, l'agent du service Pensions fixera avec vous le rendez-vous selon les disponibilités.

UNE QUESTION SUR VOTRE PENSION ?

En cas de question concernant votre pension, ayez le réflexe d'aller jeter un œil sur mypension.be vous y trouverez toute une série d'informations utiles (la date de votre pension, l'estimation du montant, les paiements, ..)

VOUS N'AVEZ PAS ACCES A mypension.be OU VOUS N'Y TROUVEZ PAS LA RÉPONSE À VOTRE QUESTION?

Appelez le numéro spécial « pensions » **1765**. Les experts répondront à toutes vos questions.

VOUS PRÉFÉREZ RENCONTRER QUELQU'UN ?

Prenez rendez-vous via le 1765

Permanences organisées le 4ème jeudi du mois de 13H30 à 15H30 au
Centre Administratif, Parc Communal, 1 – 5670 NISMES